



L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL AU TRAVAIL

UNE ÉCOUTE ATTENTIVE ET UN SOUTIEN DANS VOS DÉMARCHES !

Votre collectivité a souhaité mettre à votre disposition un assistant social du travail* afin de vous accueillir, vous soutenir et vous aider lorsque vous rencontrez des difficultés entraînant des répercussions sur votre vie professionnelle ou personnelle, et vous orienter vers les services compétents.

Que vous soyez en activité ou en congé pour raison de santé, vous pouvez solliciter directement l'assistant social du travail qui vous proposera un accompagnement en toute confidentialité.

* Collectivités et employeurs publics obligatoirement affiliés au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy de Dôme et ayant conventionné à la mission santé, sécurité et qualité de vie au travail.

Vous avez la volonté d'agir et le besoin d'être accompagné·e :

Bilan objectif de votre situation, aide à la décision adaptée...

Vous rencontrez des difficultés dans vos démarches administratives :

Accès aux droits, prestations sociales, santé, handicap...



Vous rencontrez des difficultés personnelles :

Aide à l'analyse de la situation pour une orientation vers les services compétents (difficultés familiales, financières, de santé, de logement...)

Vous souhaitez vous exprimer, trouver un espace d'écoute privilégié :

L'assistant social du travail est soumis au respect du secret professionnel. Il exerce son activité en toute indépendance et intervient toujours dans le respect de la personne, de sa vie et de ses choix.

Vous avez besoin d'informations dans le cadre professionnel :

Situation administrative, arrêt maladie, reprise du travail, informations et conseils.

COMMENT CONTACTER L'ASSISTANT SOCIAL DU TRAVAIL ?

Les rencontres et entretiens ont lieu uniquement sur rendez-vous, prioritairement dans les locaux du Centre de Gestion 63, à Clermont-Ferrand ou dans les cabinets médicaux.



Par téléphone :
04 73 28 59 80



Par courriel :
assistant.social@cdg63.fr

Le Centre de Gestion

Un appui au quotidien pour la gestion des ressources humaines

cdg ⁶³
Centre de Gestion
de la Fonction Publique
Territoriale du Puy-de-Dôme